



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## bâtiments

Question écrite n° 61997

### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la décision qu'il a prise de mettre en vente la "Maison Kent" classé monument historique, qui abrite depuis 1980 le consulat de France à Québec. La présence visible de la France dans ce bâtiment est emblématique de la relation unique qui unit les peuples français et québécois. Il lui demande de confirmer ou non si cette cession est engagée, et si tel est le cas de renoncer au projet de vente de ce symbole de notre patrimoine historique, diplomatique, culturel et linguistique.

### Texte de la réponse

La Commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières de l'État à l'étranger (CIME) a émis un avis favorable au principe de vente du consulat général à Québec sis 25 rue Saint Louis. Ce bâtiment n'est pas réellement adapté aux missions d'un consulat général moderne. Il n'est ni accessible notamment pour les personnes à mobilité réduite, ni fonctionnel et ne facilite pas la communication et les synergies entre les services du consulat. Il est vétuste et ne se trouve pas à proximité des transports urbains, dans ce quartier touristique loin de la communauté française. Les travaux qui seraient à entreprendre (notamment toiture, ravalement de la façade, changement des fenêtres, modernisation de l'ascenseur et travaux de sécurisation) sont estimés à plus d'un million d'euros. Le consul général a annoncé ce déménagement du consulat général à Québec. En parallèle, des recherches pour la relocalisation du consulat général ont permis d'identifier un plateau de bureaux situé dans un immeuble rénové proche du centre politique et administratif de Québec et qui répond aux normes d'accessibilité, de sécurité et de surface en vigueur. Le coût de la location de ce bien adapté à l'activité d'un consulat moderne permettra de faire l'économie de travaux de rénovation longs et onéreux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61997

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 juillet 2014](#), page 6296

**Réponse publiée au JO le :** [2 septembre 2014](#), page 7315